



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Norvege

Question écrite n° 1449

Texte de la question

M. Hubert Falco attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le durcissement de la position de la Norvege en matière de chasse à la baleine. A l'instar du Japon, la Norvege souhaite intensifier l'exploitation commerciale de ces cétacés, contre l'avis des spécialistes de la faune et de l'environnement. Il lui demande si la France, qui soutient un projet de création d'un sanctuaire pour les baleines dans l'Antarctique, envisage d'agir auprès de la Norvege pour tenter d'infléchir sa position.

Texte de la réponse

La vocation de la Norvege, pays européen, à l'entrée dans la Communauté européenne est aujourd'hui généralement admise. Toutefois, il est clair que l'adhésion à la CEE implique l'acceptation de l'acquis communautaire, ce qui couvre les règles de protection des espèces sauvages élaborées à douze, et la Norvege devra en tenir compte. Par ailleurs l'honorable parlementaire rappelle à juste titre le projet de sanctuaire baleinier dans les mers australes présenté par la France et dont le principe a été largement approuvé cette année.

Données clés

Auteur : [M. Falco Hubert](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1449

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mai 1993, page 1456

Réponse publiée le : 26 juillet 1993, page 2190